

RECTICEL
Société Anonyme
Avenue Bourget 42
1130 Bruxelles (Haren)
R.P.R. Brussel 0405.666.668

**RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ETABLI CONFORMEMENT AUX
ARTICLES 7 :199 ET SUIVANTS DU CODE DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS**

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

Afin de conserver toute la flexibilité nécessaire, le Conseil d'Administration propose de créer un nouveau capital autorisé et de l'autoriser à utiliser ce nouveau capital autorisé pendant une période de cinq ans, en deux tranches distinctes et à deux fins spécifiques:

a) un capital autorisé égal à cinq (5) pour cent du capital émis à la date de la présente résolution, à utiliser uniquement par le Conseil d'Administration pour les plans de droits de souscription des dirigeants et personnels du Groupe Recticel au cours de la prochaine cinq ans dans le cadre du régime d'options d'achat d'actions du groupe Recticel. La tranche annuelle de droits de souscription sera également à chaque fois spécifiquement soumise à l'approbation de l'Assemblée générale conformément aux principes de gouvernement d'entreprise applicables.

b) Un second capital autorisé, égal au maximum à vingt (20) pour cent du capital émis à la date de la présente résolution, afin d'être utilisé par le Conseil d'Administration aux seules fins de réaliser et / ou de financer des acquisitions stratégiques par le Groupe Recticel, par l'émission d'actions, d'obligations convertibles ou d'autres instruments liés à des actions.

Le Conseil d'Administration propose que ces deux autorisations soient valables pour une durée de cinq ans. Le Conseil d'Administration ne sera expressément pas autorisé à utiliser ces pouvoirs en cas d'OPA sur les titres de la société.

Il va de soi que le Conseil d'Administration n'utilisera ces pouvoirs qui lui sont conférés que dans le cadre de la loi et toujours et uniquement dans les circonstances où cela peut être nécessaire ou utile pour atteindre l'objet social et dans l'intérêt de la société.

26 avril 2021
Pour le Conseil d'Administration

OLIVIER CHAPELLE SRL
Administrateur Délégué
représentée par
Olivier CHAPELLE

THIJS JOHNNY SRL
Président
représentée par
Johnny THIJS